



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Avenue de la Libération – Cession de la parcelle AR 384p à la société KALA

DEL-2013-079

Numéro de la délibération : 2013/079

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Avenue de la Libération – Cession de la parcelle AR 384p à la société KALA

Rapport de Monsieur le Maire

Monsieur Jean PAULIC a sollicité la Ville de PONTIVY afin d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AR numéro 384, située avenue de la Libération et classée en zone Ubb au Plan local d'urbanisme, pour une surface de 1538 m².

Monsieur PAULIC a en effet pour projet d'y aménager le siège d'une franchise et un local commercial.

Dans un avis du 22 octobre 2012, France Domaine a estimé la valeur de ce terrain à 60 euros le mètre carré.

La commission Ville et déplacements propose d'autoriser la cession au prix de 70 euros le mètre carré net vendeur, soit une somme de 107 660 € à laquelle s'ajoute la TVA, soit une somme totale de 125 083 €.

Nous vous proposons :

- D'approuver la cession à la société KALA, 3 rue de la Forge, 56920 SAINT-GERAND, représentée par Monsieur Jean PAULIC, de la parcelle cadastrée AR n° 384 pour partie, moyennant le prix de 125 083 € hors frais de notaire,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**